

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1286

Rubrik: Le débat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ne pas faire les choses à moitié

Le programme de relance est mou dans sa présentation et dans son contenu. Son effet multiplicateur sera faible; son impact psychologique, si l'on en juge par la réception qu'il a reçue, quasi nul.

Roger Nordmann, propose d'ouvrir pour 7 milliards la planche à billets par intervention directe de la Banque nationale auprès de chaque consommateur. Nous ne croyons pas que son rôle de régulateur puisse être de distribution. Mais l'exposé mérite d'être versé au débat qu'il enrichit.

POUR RELANCER LA conjoncture, la Confédération envisage un bonus à l'investissement de 550 millions de francs. Selon une estimation optimiste, une telle opération augmente le PIB de 3,2 milliards.

Mesuré à l'aune du chômage et du PIB, ce montant est dérisoire: il représente moins de 1% du PIB (1995: 362 milliards) et correspond à quelque 40 000 emplois (pendant la durée des dépenses). Or il faut se souvenir que le nombre des personnes à la recherche d'un emploi en Suisse avoisine 300 000 (chômeurs, fin de droits, AI, etc.).

Au fond, cette proposition a un côté indécent. Un marxiste dirait qu'elle «sert à donner au peuple l'illusion que la classe dirigeante s'occupe de lui».

Dépenser immédiatement

Si l'on veut vraiment relancer l'économie, il faut viser une augmentation du PIB 5 à 7 fois supérieure. De plus, cette augmentation doit avoir un caractère durable, qui fait défaut au bonus à l'investissement. D'où la proposition suivante: La Banque nationale (BNS) offre à chaque habitant 1 000 francs (enfants compris), avec mission de les dépenser

immédiatement. Une campagne de publicité massive suggère aux gens de dépenser immédiatement cet argent, et si possible sans que ce soit pour des vacances à l'étranger.

La Banque nationale financerait cette opération en augmentant de 7 milliards son bilan. Dans la mesure où des économistes avisés estiment que la politique excessivement restrictive de la BNS depuis 1990 a coûté à chaque habitant 5 000 fr., ce cadeau n'est qu'un juste retour des choses. La BNS a une dette morale et matérielle envers la population, il faut qu'elle rattrape ses erreurs.

Effet durable

A vue de nez, 7 milliards d'argent supplémentaire en circulation pourraient générer quelque 20 milliards de PIB supplémentaire, ce qui représente 5 % de croissance ponctuelle pour 1997.

Même si une partie du montant ainsi mis en circulation part à l'étranger (importations) ou permet aux ménages de se désendetter, l'effet reste énorme. En effet, un assainissement de la situation des ménages favorise une attitude plus dépensière de leur part.

L'effet redistributif n'est pas négligeable non plus. Après les hausses des primes de caisses-maladie et la dégradation du pouvoir d'achat, ce soutien aux ménages serait bienvenu. Sur le plan psychologique, l'impact sera considérable, car cette mesure est spectaculaire et montrerait clairement que les autorités politiques et financières veulent faire un sort à la crise.

Dans la substance, une telle opération reviendrait à une extension brutale mais unique de la masse monétaire. Son effet est durable, puisque l'argent reste en circulation. Elle comporte un petit risque inflationniste. Ce risque est toutefois très modéré dans la mesure où l'économie est largement en sous-régime; une injection de liquidités se traduirait donc principalement par une augmentation du volume des commandes, et seulement marginalement par une augmentation des prix. Le caractère ponctuel et unique d'une telle opération montre clairement aux acteurs économiques que la BNS ne renonce pas à la stabilité des prix. Il y a là un choix politique: pour créer 200 000 emplois, il vaut la peine de tolérer 3% d'inflation. Ceci est d'autant plus vrai qu'une pincée d'inflation comporte deux avantages: elle ronge la dette publique

et décourage l'épargne, surabondante à l'heure actuelle.

Si les ménages et les entreprises avaient confiance, il serait vraisemblablement possible d'obtenir un effet similaire en baissant les taux d'intérêt. Actuellement, ces derniers ont déjà atteint des valeurs-plancher sans produire suffisamment d'expansion monétaire: personne n'ose emprunter de l'argent, même si bon marché, et la BNS n'arrive pas à augmenter l'argent en circulation. Le seul effet positif de la baisse des taux est celui de dévaluer le franc, ce qui stimule les exportations. Il faut cependant reconnaître que cette politique de dévaluation compétitive n'est possible que parce que nos principaux partenaires commerciaux ont une discipline monétaire très stricte en vue de l'union monétaire. En ce sens, la Suisse mène une politique de «free-rider», comme l'Italie l'a fait il y a 4 ans. La dévaluation compétitive est une politique égoïste.

Urgence et problèmes juridiques

Parmi les alternatives comparables, une injection de 12 milliards directement par les collectivités publiques plutôt que par la BNS est difficilement imaginable, dans la mesure où le poids du service de la dette compromet l'avenir. Une baisse d'impôt de 12 milliards serait absolument irresponsable; l'assise financière de l'Etat s'en trouverait durablement amoindrie. De plus, une baisse d'impôt décidée aujourd'hui n'aurait d'effet réel qu'au moment où les gens paient leurs impôts, c'est-à-dire trop tard.

Sur le plan juridique, cette proposition peut poser des problèmes. Il faut espérer qu'il se trouvera des juristes pour la réconcilier avec les articles constitutionnels et la loi actuelle. De toute façon, des dispositions permettent au Conseil fédéral et au Parlement d'agir en urgence pour une année, même sans base constitutionnelle suffisante.

Cette proposition peut paraître démagogique parce qu'elle est ambitieuse. Toutefois, il faut reconnaître que la Suisse ne se sortira pas de la crise sans une bonne dose d'audace. Dans la situation actuelle, il est indispensable d'agir. Comme cette proposition n'a pas, à première vue, d'effet négatif majeur, il vaut la peine d'essayer. Il ne suffit pas de prêcher la relance, encore faut-il s'en donner les moyens. ■

Roger Nordmann, Lausanne